

« Quel accès aux soins pour les plus vulnérables ? »



De gauche à droite: le Dr. P. Bodenmann, le Prof. J.B. Wasserfallen, le Dr. C. Madrid, le Prof. J. Besson et le Prof. A. Peccoud.
Photo Niangu Nginamau.

La santé des personnes vulnérables est un combat permanent pour le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) et la Policlinique médicale universitaire (PMU). Le nombre de personnes précaires ne cesse d'augmenter en Suisse.

La commission CHUV-PMU Populations sociales a été mise en place par le Département de la santé et l'action sociale (DSAS) du canton de Vaud pour répondre de manière efficace aux problèmes de patients ayant des difficultés financières, parmi lesquels on peut compter les requérants d'asile, les personnes sans domicile fixe (SDF) et les sans-papiers.

Le 17 novembre dernier, elle a organisé à l'occasion de ses cinq ans une série de présentations suivies d'une table ronde entre différents partenaires de la santé à l'auditoire César Roux du CHUV autour de la question principale : « quel accès aux soins pour les plus vulnérables ? »

Des étudiants, des médecins et plusieurs membres d'organismes du milieu social et de la santé ont répondu à l'invitation de la commission CHUV-PMU Populations sociales. Le but de cette rencontre était de discuter avec les partenaires du CHUV et de la PMU, des principes, des instruments et des collaborations qui constituent la nouvelle politique de prise en charge

médicale des populations concernées. Thème d'ailleurs inscrit dans le cadre de la formation Santé et Migration organisée en collaboration avec l'Université de Lausanne.

Les orateurs du jour se sont succédés en nombre. Le Professeur Jean-Blaise Wasserfallen, de la Direction médicale du CHUV a ouvert la séance en revenant sur l'engagement du CHUV et de la PMU, en présentant les instances médicales qui forment la commission CHUV-PMU Populations sociales et en rappelant que le but de sa création était de répondre aux besoins d'une population en situation de précarité et de faire face à un afflux massif de nouveaux patients sans-papiers.

Une histoire, une mission, une longue tradition

En vidéo conférence, le Professeur Jacques Cornuz, directeur de la PMU et Président de la Commission, a rappelé l'historique de la Policlinique Médicale Universitaire. En 1887, la PMU s'est ouverte, à Lausanne, à la place Pépinet et s'appelle alors « Dispensaire central pour malades indigents ». Sa mission principale ? Venir en aide et améliorer la santé des populations en situation de précarité. Depuis lors, d'autres missions sont apparues, telles que l'enseignement, la recherche et le maintien d'un lien étroit avec la médecine générale. Mais, plus d'un siècle après sa création, sa mission d'aide humanitaire est toujours d'actualité.

Être sans-papiers n'est pas anodin

Ensuite, Mme Schaad, responsable de la communication du CHUV, a illustré le travail fait en donnant quelques exemples.

Grâce à la demande de subsides faite par l'assistante sociale de l'hôpital auprès de l'Organe Cantonal de Contrôle de l'assurance-maladie et accidents (OCC), les frais médicaux d'une famille de sans-papiers – qui n'avait pas de couverture sociale et donc pas d'assurance maladie – ont été pris en charge dans leur totalité.

Mme Béatrice Schaad a également rapporté l'histoire de ce couple non marié et sans-papiers dont le père s'est vu expulsé le jour de la naissance de son enfant, et la mère – qui ne parlait pas français – a été prise en charge par les assistantes sociales de l'hôpital et les médecins.

Un combat parmi tant d'autres. Comme celui de ce patient de nationalité algérienne, né en 1951, lui aussi sans-papiers et sans domicile fixe, qui vit à Lausanne depuis 10 ans, et dont l'état de santé a nécessité de multiples hospitalisations. Ce monsieur a été pris en charge par l'Unité des populations vulnérables de la PMU et par la commission Hébergement & vulnérabilité.

Cette commission élabore également des préavis à l'attention de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (l'EVAM) pour qu'il adapte, si nécessaire, les conditions d'hébergement des migrants, qui sont à l'assistance ou à l'aide d'urgence, en fonction de leur situation médicale.

Niangu NGINAMAU

Membre de la rédaction vaudoise de Voix d'Exils